

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE, ET LITTÉRAIRE.

Cercle Catholique, faub. St. Roch

REDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES
GÉDEON DENISLETS & Fils

Feuilleton du 'JOURNAL.'

LE LOUP BLANC

PAR
PAUL FEVAL.

XVIII
RÈVES

—Souffrez-vous donc ? dit celui-ci en s'approchant aussitôt.

Didier laissa tomber sa main dans celle du vieillard et renversa sa tête sur l'oreiller.

—Non, répondit-il, je ne souffre pas. Au contraire. Je ne voudrais point ne pas éprouver ce que j'éprouve : car cette angoisse inconnue est pleine de douceur. Qu'ils sont heureux, Jude, ceux qui ont de vrais souvenirs !

—Ces-ci, répliqua l'écuyer avec tristesse, ne voient parfois jamais la maison des ancêtres. Ce doit être une amère douleur. n'est-ce pas, que celle de l'enfant qui se souvient à demi et qui meurt avant d'avoir retrouvé la demeure de son père.

—Tu penses à Georges Tremi, mon pauvre Jude.

—Je pense à Georges Tremi, monsieur.

—Toujours ! Dieu l'aidera, mon garçon, ton dévouement est œuvre chrétienne... Al lons ! voici un nuage qui couvre le soleil. Le charme s'évanouit. Je redeviens le capitaine Didier et je suis prêt à jurer maintenant que j'ai vu, enfant, plus de rideaux de bure que de tentures de soie. Va, mon garçon, je ne te retiens plus.

Didier, secouant un reste de langueur rêveuse, avait saisi hors de son lit. Jude avant de partir, jeta un regard dans la cour et reconnut maître Alain qui s'entretenait avec Lapière.

—Il est bien tard, maintenant, dit-il, pour m'esquiver. Je vois là-bas un homme dont j'aurais de la peine à éviter les regards.

—Lequel ? demanda Didier en s'approchant de la fenêtre : Lapière ?

—Je ne sais s'il a changé de nom, mais on l'appelait de mon temps maître Alain. C'est le plus vieux des deux.

—A la bonne heure ! Et c'est celui-là que tu nommais hier ton ennemi ?

—Celui là même.

—En bien ! mon garçon, l'autre est le mien.

—Un valet, votre ennemi ?

—Cela t'étonne ? Faut-il donc te répéter que je ne suis point gentilhomme ? Ce valet est le seul être au monde qui sache le secret de ma naissance. Il ne veut pas le dire et c'est son droit. Il prétend m'avoir autrefois servi de père... Tu vois bien ceci ?

Didier, qui n'était pas encore vêtu, écarta sa chemise et montra par derrière, à la naissance de l'épaule, une cicatrice encore récente.

—C'est une blessure faite traitreusement et par la main d'un misérable, dit Jude en fronçant le sourcil.

—Tu l'y connais, mon garçon. J'ai tout lieu de croire que le misérable est cet homme : mais si je ne suis pas noble, je suis soldat, et ma main ne s'abaissera point volontiers jusqu'à lui.

—Moi je suis un valet, dit Jude avec froideur ; prononcez un mot et je le châtie.

—Voilà que tu oublies Georges Tremi ! s'écria Didier en souriant. Sur mon honneur ! il y a de la fine fleur de chevaliers dans ces vieux cœurs bretons. Pensons à ton jeune monsieur, mon brave ami. Je ne sais pas ce que tu peux tenter pour son service, c'est ton secret, mais j'ai promis de l'aider et je t'aiderai. Descendons ensemble : M. de Vaunoy est un trop soumis et dévoué sujet de Sa Majesté pour que sa livrée ose regarder de plus près qu'il ne convient le serviteur d'un capitaine de la maréchaulée.

Jude mit son manteau sur sa figure et descendit avec le capitaine.

Alain et Lapière étaient toujours dans la cour ; ils s'inclinèrent avec respect devant Didier, qui toucha négligemment son feutre.

—Qu'on selle le cheval de mon serviteur, dit-il.

Lapière se hâta d'obéir. Le majordome resta.

—Mon camarade, dit-il à Jude, votre maladie exige-t-elle donc que vous ayez toujours le nez dans le manteau ? Les gens de la Tremlays n'ont point pu encore vous souhaiter la bienvenue.

—Que dit-on des Loups dans le pays, maître, demanda Didier pour éviter à Jude l'embarras de répondre.

—On dit que ce sont des méchantes bêtes, monsieur le capitaine... N'acceptez-vous pas un verre de cidre, mon camarade ?

—Que font les gens de la forêt ? demanda encore Didier.

—Monsieur le capitaine, répondit Alain de mauvaise grâce, ils font le cercle, du charbon et des sabots... Eh bien ? mon camarade, ajouta-t-il en exhibant son *vademecum*, c'est-à-dire sa bouteille de fer-blanc, aimez-vous mieux une goutte d'eau-de-vie.

Maître Alain fut interrompu par Lapière qui amenait le cheval de Jude. Celui-ci se mit aussitôt en selle. Dans le mouvement qu'il fit pour cela, son manteau s'écarta quelque peu. Le majordome put voir une partie de son visage.

—Du diable si je connais autre chose que cette figure-là ! gronda-t-il ; où donc l'ai-je vue ? Je me fais vieux !

—Tu me rejoindras ce soir à Rennes, mon

garçon, s'écria Didier. En route maintenant et bonne chance !

Jude ne se fit point répéter cet ordre ; il piqua des deux et partit au galop.

—Quand il eut franchi la porte de la cour le capitaine se retourna vers les deux valets de Vaunoy.

—Vous êtes curieux, maître, dit-il à Alain ; c'est un fâcheux défaut et qui ne porte point bonheur. Quant à toi, ajouta-t-il en s'adressant à Lapière, prends garde !

Il s'éloigna. Les deux valets le suivirent des yeux.

—Prends garde ! répéta ironiquement Lapière ; que dites-vous de cela, maître Alain. Maître Alain répondit :

—Le jeune coq chante haut ; on dirait qu'il se sent de race. Pour ce qui est de prendre garde, c'est toujours un bon conseil.

Didier avait pris, sans savoir, la direction du jardin. Il se trouva bientôt au milieu des hautes charmilles taillées à pic et formant l'inévitable et classique labyrinthe des jardins du xvme siècle. De temps en temps, quelques statues de marbre blanc s'apercevaient à travers les branches qui se ressentaient déjà des approches de l'hiver.

Didier jetait sur tout cela un regard distrait ; involontairement, son esprit était revenu aux pensées qui avaient préoccupé son réveil.

Comme il arrive souvent aux esprits vifs et poétiques, il lui suffit, pour ainsi dire, d'évoquer l'illusion pour qu'elle reparût. Ces grandes murailles de verdure devinrent pour lui de vieilles connaissances. Il se retrouva dans ces dedales, et, quoique leur artifice fût assez innocent pour que la chose pût sembler naturelle, il crut ou tâcha de croire que le souvenir était pour lui le fil d'Ariane.

—Voyons ! se disait-il d'un ton moite enjoué, moitié sérieux : voyons si je me trompe ! si je me souviens ou si je divague ! ma mémoire, ou mon imagination me dit qu'un bout de cette allée, à droite, il y a un berceau, et dans un berceau une statue de nymphe antique. Voyons ?

Il prit sa course, impatient ; car l'illusion avait grandi et il en était déjà à craindre une déception.

A quelques pas de l'endroit où la charmille faisait un coude, il s'arrêta et saissa son regard à travers les branches. Il devint pâle, mit la main sur son cœur et laissa échapper un cri. Berceau et statue étaient là devant ses yeux.

Seulement au cri qu'il poussa, la statue animée, nymphe vêtue de blanc, tressaillit vivement et se retourna.

XIX SOUS LA CHARMILLE

L'illusion s'enfuit tambour battant. Dans cette gageure qu'il avait engagée contre lui-même, Didier avait parié pour un berceau et une statue. Le berceau existait, mais ce qu'il venait de prendre pour une statue était une jeune fille en chair et en os, mademoiselle Alix de Vaunoy de La Tremlays.

La méprise du reste était fort excusable. Au moment où Didier l'avait aperçue, mademoiselle de Vaunoy lui tournait le dos. Elle était debout et immobile au centre du berceau, lisait une lettre froissée et sans doute bien souvent relue. Ses beaux cheveux noirs avaient, ce matin de la poudre, et une robe de mousseline blanche formait toute sa toilette.

Au cri poussé par Didier, elle se retourna, comme nous l'avons dit, et le papier qu'elle lisait s'échappa de sa main.

Son premier mouvement fut de fuir, mais la réflexion la retint. Elle fit même un pas vers le coude de la charmille, où, suivant toute apparence, Didier allait se montrer.

Elle avait reconnu sa voix.

Mademoiselle de Vaunoy avait sur son visage cette pâleur qui présage de décisives résolutions. Son regard, ordinairement hardi dans sa douceur, était triste, timide et grave. Didier s'avança vers elle d'un air embarrassé. Pour prendre contenance, il se baissa et releva la lettre qu'Alix avait laissée tomber. Cette lettre était de lui. Il la reconnut, et son malaise augmenta.

—C'est la lettre que vous crûtes devoir m'écrire pour m'annoncer votre départ, dit Alix avec simplicité. Je suis bien aise qu'elle soit tombée entre vos mains, vous la garderez.

Didier demeura muet. Alix reprit :

—J'ai été heureuse de vous revoir, car je me souvenais de vous comme d'un frère.

Didier l'avait appelée ma sœur dans son rêve, et bien souvent il lui était arrivé de comparer le sentiment qu'il gardait pour elle à la tendresse d'un frère. Et pourtant il demanda :

—Alix, dites-vous la vérité ?

—Je dis toujours la vérité, répondit-elle. Elle eut un sourire grave et poursuivit :

—Parlois d'elle, je le veux.

—C'est une chère enfant. Son regard est pur comme le regard d'un ange. Son âme est plus pure que son regard.

—Oh ! fit Mlle de Vaunoy dont la voix devint plus sévère, vous n'avez rien à vous reprocher, je le sais ; mais ne niez pas, ce serait mal. Il y a une fraternité entre nous autres jeunes filles de la forêt. Je suis noble et riche, elle est paysanne et pauvre ; mais, enfants, nous nous sommes rencontrées souvent dans les bruyères. Nous avons joué autrefois sous les grands chênes qui protègent Notre-Dame de Mi-Foret ; je l'avais approchée, la petite sauvage ! Depuis lors, tandis qu'elle restait dans la solitude, je faisais, moi, connaissance avec le monde, tandis qu'elle courait libre sous le couvert, j'apprenais mes devoirs de fille noble ; j'apprenais à porter le velours et la soie, à parler, à ma

taire, à sourire. Étrange destinée ! elle, dans sa solitude, moi, au milieu des somptueuses fêtes de Rennes, nous avons subi toutes deux le même sort. Dieu la destinait à l'homme que je... que je croyais souhaiter pour mari.

—Vous ne le croyez plus, Alix ?

—Un jour, il y avait deux mois que vous étiez parti, Didier ; je me promenais seule dans la forêt, songeant encore aux fêtes de Mgr le comte de Toulouse, lorsque j'entendis une voix comme qui chantait sous le couvert la complainte d'Arthur de Bretagne.

—Fleur-des-Genêts ! balbutia le capitaine.

Alix sourit doucement.

—Vous savez enfin de qui je parle, Didier, dit-elle. Il y avait bien longtemps que je ne l'avais vue. Que je la trouvais belle, ce jour-là ! Elle me reconnut tout de suite et vint à moi les bras ouverts. Puis elle prit dans son panier de chèvre-feuille un beau bouquet de primevères qu'elle attachait à mon corsage, puis encore elle me parla de vous.

—De moi ! prononça involontairement Didier.

—Elle ne vous nomma point, mais je vous reconnus ; je sentis quel était mon devoir.

—Hélas ! mademoiselle, s'écria Didier, je suis bien coupable peut-être...

Envers elle, oui, monsieur, si vous dites un mot de plus, car elle est votre fiancée.

Il y eut un moment de silence. Alix reprit :

—Quand elle sera votre femme...

Elle s'interrompit parce que le regard du jeune capitaine avait exprimé la surprise.

—Elle sera votre femme, poursuivit-elle cependant avec fermeté ; vous le voulez... et vous le devez. Elle est bien pauvre, mais vous avez votre épée, et vous n'êtes point de ceux que leur naissance enchaîne à l'orgueil !

Didier se redressa.

—Je ne suis pas gentilhomme, c'est vrai, dit-il, je le sais. Peut-être n'était-il pas le soin de me le rappeler.

Alix lui tendit la main cette fois et répliqua :

—Excusez moi, je plaide la cause de mon amie.

Les capitaines n'aiment pas à être congédiés, même de cette façon noble et charmante.

—Mademoiselle, dit-il, la cause de Marie n'avait peut-être pas besoin d'être plaidée ; mais voyons, puisque nous sommes le frère et la sœur, noble sœur, et frère de roture, j'ai bien le droit d'interroger.

—Interrogez.

—Votre conduite a-t-elle pour cause la distance qui nous sépare ?

—Non.

—Y aurait-il sous jeu un autre mariage ?

—Non, père veut en effet me marier.

—Ah ! Ah !

—Mais celui qu'on me propose ne sera jamais mon mari.

—N'a-t-il pas un nom qui soit au niveau du vôtre ? demanda Didier non sans railerie.

—C'est M. Béchameil, marquis de Nointel, intendant royal de l'impôt.

Didier éclata de rire.

Comme s'il y avait eu de l'écho sous la charmille, un autre rire épais et bruyant retentit à une vingtaine de pas, derrière le feuillage.

—Folle que je suis ? s'écria Alix. Je ne vous ai pas dit le principal. Il n'est plus temps ce sont eux ; à bientôt, nous nous reverrons encore une fois !

Elle s'enfuit précipitamment, laissant le capitaine ébahi de cette disparition subite.

L'éclat de rire se répéta sous la charmille. Un bruit de voix s'y joignit, et bientôt, au tournant de l'allée, débouchèrent MM. de Vaunoy et Béchameil.

XX AVANT ET APRÈS LE DÉJEUNER

Vaunoy et l'intendant royal semblaient de fort heureuse humeur. Ils marchèrent avec empressement vers Didier qui avait peine à se remettre et gardait une contenance embarrassée.

—Nous arrivons ici, mon cher hôte, dit Vaunoy, guidés par vos éclats de rire. La promenade solitaire vous rend-elle donc si joyeux ?

—A-t-elle ? demanda machinalement Didier ?

—Oui, Saint-Dieu ! vous avez ri.

—Le fait est que vous avez ri, dit Béchameil. J'ai l'honneur de vous présenter le bonjour.

—Je ne me souviens pas... commença Didier.

—Eh ! dit Vaunoy avisant le papier que celui-ci tenait encore à la main, c'est, sans doute cette lettre qui causait votre hilarité matinale ?

—Je ne serais pas éloigné de le croire, appuya Béchameil ; veuillez me donner, je vous prie, des nouvelles de votre santé.

Didier froissa la lettre et la déchira en tout petits morceaux. Cela fait, il salua l'intendant royal et lui répondit par quelque banale politesse. M. Béchameil avait complètement mis bas ses fâcheuses dispositions de la veille : Vaunoy venait de lui faire entendre qu'il n'avait rien à craindre d'un semblable rival et que la main d'Alix lui était assurée. Aussi se sentait-il porté vers Didier d'une bienveillance inaccoutumée.

Quant à Vaunoy, il n'avait point déposé son masque de bonhomme. On eût dit, en vérité, un brave oncle absorbant son neveu cher.

—Messieurs, dit le capitaine dont la froideur contrastait fort avec la cordialité de ses hôtes, vous plairait-il que, nous parlions maintenant de ce qui concerne le service de Sa Majesté ?

—Assurément répondit Vaunoy.

Et Béchameil répéta :

—Assurément !... Pourtant, ajouta-t-il après réflexion, je pense, sauf avis meilleur, qu'il serait convenable de déjeuner d'abord.

—Fi ! monsieur de Béchameil ! dit Vaunoy en souriant.

—Meitez, monsieur mon ami, que je n'ai point part. Je préjère évidemment le service du roi au déjeuner et même au dîner ! Mais ceci n'empêche point qu'un déjeuner refroidi soit une triste chose. Nous vous écoutons, monsieur le capitaine.

Didier tira de son portefeuille un parchemin sur lequel Vaunoy jeta les yeux pour la forme. Béchameil, en lisant le seing royal, crut devoir ôter son feutre et prier Dieu qu'il bénit Sa Majesté.

—Sur la proposition de S. A. R. Mgr le comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne, dit le capitaine, le roi m'a confié mission d'escorter les fonds provenant de l'impôt à travers cette contrée qui passe pour dangereuse...

—Et qui l'est ! interrompit Vaunoy.

—Qui l'est énormément, ajouta Béchameil.

—Le roi m'a chargé en outre, reprit Didier, de veiller à la perception des tailles, et Son Altesse Sérénissime m'a donné mission particulière de poursuivre et de détruire, par tous moyens, cette poignée de rebelles qui portent le nom de Loups.

—Que Dieu vous aide ! dit Vaunoy. C'est là, mon jeune ami, une noble mission.

—Une mission que je ne vous envie en aucune façon, mon jeune maître ! pensa tout bas Béchameil. Dieu vous assiste ! prononça-t-il à haute voix.

—Je vous rends grâces, messieurs. Dieu protège la France, et son aide ne nous manquera point. Je pense que la vôtre ne me fera pas défaut davantage.

A cette question faite d'un ton de brusque franchise, Vaunoy répondit par un mouvement de tête accompagné d'un diplomatique sourire. Béchameil, malgré sa bonne envie, ne put imiter que le mouvement. Ce gastronome n'était point diplomate.

Didier insista.

—Je puis compter sur votre aide ? demanda-t-il une seconde fois.

Vaunoy répondit :

—A plus d'un titre, mon jeune ami, pour vous-même et pour Sa Majesté.

—Je m'en réfère aux paroles de M. de Vaunoy, dit Béchameil.

—Merci, messieurs. Je n'attendais pas moins de deux loyaux sujets du roi. Je fais grand fonds sur votre secours, et vous préviens à l'avance que je ne ménagerai pas votre bonne volonté. Veuillez me prêter attention.

Béchameil tira sa montre et constata avec douleur que l'heure normale du déjeuner était passée depuis dix minutes. Il poussa un profond soupir, n'osant pas manifester plus clairement son chagrin.

—Je ne suis point arrivé jusqu'ici, reprit Didier, sans avoir arrêté mon plan de campagne. Toutes mes mesures sont prises. La maréchaulée de Rennes est prévenue ; celle de Laval marche sur la Bretagne à l'heure où je vous parle. Les sergenteries de Vitry, de Fougère et de Louvigné-du-Desert me secondent au besoin.

—A la bonne heure ! s'écria Béchameil. Tout cela formera une armée respectable.

—Trois cents hommes environ, monsieur.

—Ce n'est pas assez, dit Vaunoy. Les Loups sont en nombre quadruple.

Béchameil modra sa joie.

—J'avais cru qu'ils étaient plus nombreux que cela, répartit froidement le capitaine. Nous serons un contre quatre. C'est beaucoup !

—Je ne sais pas bien, dit Béchameil.

—C'est beaucoup, repeta Didier, parce que nous aurons de notre côté tous les avantages. Vous ne pensez pas, je suppose, que je veuille les attaquer à la Fosse-aux-Loups ? Ne vous étonnez point, monsieur de Vaunoy, si je suis le nom de leur retraite. Grâce à des circonstances que je ne juge point à propos de vous détailler ici, je connais la forêt de Rennes comme si j'y étais né.

A ce dernier mot, l'œuvre de Vaunoy tressaillit violemment et devint si pâle que Béchameil crut devoir le soutenir dans ses bras.

—Qu'avez-vous, monsieur mon ami ? demanda l'intendant.

—Rien... je n'ai rien, balbutia Vaunoy.

—Si fait ! je parie que c'est le besoin de prendre quelque chose qui vous travaille. Et, par le fait, l'heure du déjeuner est passée depuis trente-cinq minutes et une fraction.

Vaunoy, par un brusque effort, s'était remis tant bien que mal. Il repoussa Béchameil.

—Capitaine, dit-il, je vous prie de m'excuser. Un éblouissement subit... je suis sujet à cette infirmité. Vous plairait-il de poursuivre ?

—Dans votre intérêt, monsieur mon ami, insista héroïquement Béchameil, je vous engage à prendre quelque chose. Nous vous ferons raison, le capitaine et moi.

Vaunoy fit un geste d'impatience, et Béchameil reconnut à son découragement que le déjeuner était désormais indéfiniment retardé.

—Je vous disais, reprit Didier qui n'avait point à cette scène qu'une attention médiocre, je vous disais que la forêt est pour moi pays de connaissance ; je sais que la position des Loups est inexpugnable, et ne prétends point courir les chances d'une attaque au moins tant que les deniers de Sa Majesté ne seront point à couvert. Il me faut, à moi aussi, des positions dans la forêt, et je vous demande, à vous, monsieur de Vaunoy, votre château de La Tremlays, à vous monsieur l'intendant royal votre maison de plaisance de la Cour-Rose.

—Ma folie ! s'écria Béchameil ; et qu'en prétendez-vous faire, monsieur ?

—Je ne sais : peut-être une place d'armes.

—Mais il y a des tapis dans toutes les chambres monsieur, il y en a pour vingt mille écus...

—Fi ! monsieur de Béchameil, fi ! voulut interrompre Vaunoy.

Cette fois le financier se montra rétif.

—Il y a, continua-t-il, des meubles sculptés incrustés, dorés ; il y en a pour trente mille écus, monsieur.

—Fi ! monsieur de Béchameil, fi ! répéta Vaunoy.

—Il y a des porcelaines du Japon, de la faïence d'Italie, des grès de Suisse, des cristaux de Suède. La batterie de cuisine seule vaut quatorze mille cinq cents livres, monsieur. Et vous voulez maître tout cela au pillage ! Vos soldats dévaliseront ma cave... ma cave qui est plus riche de France et de Navarre ! Ils écarteraient mes mosaïques, brèveraient mes tableaux, briseraient mes cristaux, que sais-je ! Une place d'armes ! Morbleu ! monsieur, pensez-vous que j'aie fait bâtir ma folie pour héberger vos soudards !

Fi monsieur de Béchameil ! répéta Vaunoy pour la troisième fois ; Saint-Dieu ! fi ! vous dis-je.

Le financier s'arrêta enfin essouffé. Didier regarda l'interruption comme non avenue, et reprit avec le plus grand calme :

—Peut-être une place d'armes. En tout cas, je puis vous faire promesse, messieurs, de vous prévenir deux heures à l'avance.

—Cela suffira, dit Vaunoy qui semblait résolu à tout approuver.

—Monsieur mon ami, s'écria Béchameil exaspéré, je ne vous comprends pas ! Savez-vous que je ne donnerais pas ma petite maison pour cent mille pistoles !

Vaunoy lui sera fortement la main. C'est là un signe que les intelligences, même les plus épaisses, comprennent par tous pays.

Le financier se tut instinctivement.

—Je pense, mon cher hôte, demanda Vaunoy du ton de la plus cordiale courtoisie, que ces mesures dont vous parlez forment la dernière partie de votre plan. Avant de vous fortifier, vous vous occuperez sans doute de convoier les espèces qui vous attendent à Rennes, car on dit que la cassette du roi est vide, ou peu s'en faut.

—Tel est en effet mon projet, monsieur.

—Donc, en attendant que la Tremlays devienne place d'armes, nous en ferons, si lous plait, une auberge où se reposera l'escorte de l'impôt.

—L'impôt, répondit le capitaine, reste sous la garantie et responsabilité de M. l'intendant royal tant qu'il n'a point franchi les frontières de la Bretagne. C'est donc à M. l'intendant de faire choix du lieu où l'escorte passera la nuit.

Une expression de singulière inquiétude se répandit sur le visage du maître de la Tremlays. Il fallait que cette inquiétude fût bien puissante pour que Vaunoy, habitué comme il l'était à dompter souverainement sa physionomie, n'en pût réprimer les symptômes.

Didier et l'intendant la remarquèrent.

Le premier n'y fit pas grande attention. Il croyait connaître Vaunoy qu'il méprisait sans le soupçonner de trahison. Sa hauteur insouciance ne daigna point se préoccuper de ce mince incident.

Quant à Béchameil, il interpréta à sa manière l'angoisse évidente du maître de la Tremlays. Il pensa que Vaunoy, voyant que le choix de la halle restait entre ses mains, à lui, Béchameil, redoutait sa décision pour l'office et les provisions du château.

—Monsieur mon ami, dit-il en conséquence, je dois vous prévenir tout d'abord que les frais de convoi me regardent...

Vaunoy pâlit et fronça le sourcil.

—Je paierai tout, poursuivit l'intendant ; l'hospitalité est pour moi un devoir.

—Vous prétendez donc recevoir les gens du roi dans votre maison de la Cour-Rose ? demanda Vaunoy dont l'anxiété augmentait visiblement.

—Non pas, monsieur mon ami, non pas ! s'écria vivement Béchameil.

Vaunoy respira longuement. Ses couleurs vermeilles reparurent aux rondes pommettes de ses joues.

Ce mouvement fut tellement irrésistible et marqué que Didier ne put s'empêcher d'y prendre garde.

Ce fut, au reste, l'affaire d'un instant, et à mesure que le calme revenait sur le visage de Vaunoy, les doutes du jeune capitaine se dissipèrent.

Mais, pour un spectateur attentif et désintéressé de cette scène, il eût été évident qu'un hardi dessein venait de surgir dans le cerveau de Vaunoy, dessein que favorisait grandement l'option de M. Béchameil, désignant la Tremlays pour lieu de repos à l'escorte des gens du roi.

Béchameil, qui était à cent lieues de penser que sa décision pût faire plaisir à Hervé de Vaunoy, prit à tâche de l'excuser et de la motiver, ce qu'il fit à sa manière.

—Je vous repète, monsieur mon ami, dit-il, que vous n'avez rien, absolument rien à débattre.

—Laissons cela, interrompit Vaunoy.

—Permettez ! Je suis, vous me faites, j'espère, l'honneur d'en être persuadé un sujet fidèle et dévoué de Sa Majesté. Ma pauvre maison est fort à son service depuis les fondements jusqu'aux combles y compris, bien entendu, les étages intermédiaires mais il s'agit de cinq cent mille livres tournois.

—Cinq cent mille livres tournois ? répéta lentement le maître de la Tremlays.

—Tout autant, monsieur mon ami ; il y a même quelques écus de plus. Si cette somme était en livres, mon assise, qui est honnête, serait terriblement réduite. Or, suivez bien : ma folie de la Cour-Rose n'est point propre à soutenir un siège, et si les Loups...

(A continuer.)

LES TROIS - RIVIERES.

JEUDI 22 AVRIL 1880.

Ottawa 20 Avril 1880.

Le discours réellement bien fait et bien dit de M. Blake avait laissé entrevoir des résolutions stringentes, rédigées de manière à capter l'approbation d'un certain nombre des amis du gouvernement, où à les mettre en contradiction avec des intérêts provinciaux importants.

L'opposition, par l'organe de M. Blake, a tout simplement posé devant la Chambre, comme pièce de bataille, la proposition suivante : " Les intérêts publics requièrent que les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien dans la Colombie soient ajournés. " Et si M. Blake avait été sincère, il aurait complété l'expression de sa pensée en ajoutant : " ajournés jusqu'à ce que nous revenues au pouvoir ! "

Il n'était certes pas besoin de dépenser des périodes oratoires jusqu'à extinction de chaleur naturelle comme préparatifs à l'exhibition de cet ours que tout le monde connaissait d'avance. Nous savons tout depuis longtemps que M. McKeuzie est très homme à ne pas dédaigner le contrôle d'une dépense de neuf millions de piastres, fut-ce même dans la Colombie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le grand chef montre de l'appétit pour les entreprises qui remuent les millions. On sait parfaitement ce que signifient ces demandes d'ajournement ; elles reflètent la pensée qui l'inspirait quand il se montrait hostile à la construction du Pacifique alors que cette entreprise était entre les mains d'une compagnie privée ; elles s'expliquent encore mieux quand on se rappelle que ce même M. McKeuzie ne fut pas plutôt au pouvoir qu'il s'empressa de mettre la compagnie privée de côté pour faire commencer l'ouvrage sous la responsabilité et le contrôle propre du gouvernement.

Les ajournements de ces messieurs ! Cela signifie tout simplement :—Gardez donc un morceau du gâteau pour nous et nos affamés.—M. Blake a eu tort de s'épuiser pendant cinq heures à élever un piedestal à cette navetée.

Si M. M. Blake et McKeuzie avaient prétendu, par exemple, qu'il est d'un plus grand intérêt pour le pays de relier les tronçons du Pacifique, actuellement épars, dans les diverses Provinces sous les noms d'Intercolonial, chemin du Nord, Canada Central, etc. etc., que de faire des travaux dans la Colombie, la proposition eût été plus raisonnable. Mais vouloir suspendre une entreprise parce que les conservateurs doivent en avoir le contrôle, c'est abuser du chauvinisme ; personne ne donnera dans le panneau.

L'Hon. Langevin a répliqué à M. Blake par un vigoureux discours appuyé sur des faits et des chiffres qui ont montré à l'évidence les contradictions et le manque de sincérité de libéraux. C'est sur le terrain choisi par M. Blake lui-même, que M. le Ministre des travaux publics s'est placé pour le combattre.

Le libéraux reprochent au gouvernement de vouloir construire le chemin du Pacifique dans la Colombie ! mais ce sont eux-mêmes qui l'ont, de fait commencé ; c'est M. McKeuzie lui-même qui y fait faire des explorations, adopté un tracé et, ce qui plus est, a fait expédier à grands frais des lisses d'acier jusqu'à Victoria, dans la Colombie. A part les engagements contractés avec cette dernière Province, le gouvernement actuel ne peut raisonnablement laisser perdre les milliers de piastres déjà dépensés par M. McKeuzie pour cette entreprise ; il ne fait que continuer la politique inaugurée par ses prédécesseurs. Le crédit de neuf millions qu'il demande aujourd'hui n'est pas pour être appliqué immédiatement ; il n'en sera dépensé que deux millions par année et cela dans le cas seulement où les espérances que l'on fonde sur une nombreuse immigration se réaliseront ; au remment les travaux seront arrêtés. Bref le crédit en question n'est demandé que pour assurer l'entreprise si les circonstances sont favorables et permettent de ne pas obérer le trésor.

Tels sont les principaux motifs de la politique actuelle du gouvernement et l'hon. Langevin les a exposés dans tous leurs détails, chiffres et pièces en mains. Depuis la discussion, a continué, les discours de trois au quatre heures se sont succédés l'un après l'autre. Il ne paraît pas y avoir de raison que cela finisse bientôt.

Quand MM. Bunster, de Cosmos, Casgrain et McKeuzie auront pris chacun une séance pour étaler leur éloquence, je ne vois pas pourquoi d'autres n'auraient pu la faire de la même manière. La manie de faire de longs discours à autant droit à la vogue que beaucoup d'autres manies plus offensives. Elle est donc devenue mode ici, et chacun s'en offre. Ça ne peut avoir d'autres conséquences que de devenir très ennuyeux, ce qui ne mettra certainement pas le pays en danger.

Bref je ne saurais vous dire quand le vote aura lieu. Je termine par quelques chiffres. Depuis le Lac Nipissing, qu'aurait ou le Canada Central doit se joindre au Che-

min du Pacifique pour établir une communication directe jusqu'à Halifax par le Chemin de fer du Nord et l'Intercolonial, la distance jusqu'à Port Moody sur l'Océan Pacifique représente un total de 2,556 milles, soit 852 lieues. Or voici un état sommaire des sommes qui seront nécessaires pour compléter cette immense ligne de chemin de fer et le montant d'argent qui y a été déjà dépensé soit en explorations, soit en travaux.

Du Lac Nipissing à l'extrémité Ouest du Lac Supérieur il y a 600 milles dont le coût est évalué à \$24 millions ; de ce point, La Baie du Tonnerre, à Selkirk sur la Rivière Rouge, Manitoba, il y a 406 milles qu'on évalue à \$17 millions ; de Selkirk à Jasper dans les Montagnes Rocheuses il y a 1,000 milles évalués à 18 millions. C'est cette section qui traverse la grande prairie. Enfin de Jasper à Port Moody c'est-à-dire depuis les montagnes rocheuses jusqu'à l'Océan, à travers la Colombie il y a une distance de 550 milles qui à raison du terrain très montagneux devront coûter 30 millions.

Ces diverses évaluations se montant à la somme de 84 millions, à laquelle il faut ajouter \$4,869,000 pour les explorations et un embranchement fait de St. Boniface à Pembina sur la frontière américaine et qui ouvre la communication actuelle entre nos provinces et celle du Manitoba par les chemins de fer américains qui se prolongent de l'autre côté de la frontière jusqu'à Pembina.

Le chemin de fer du Pacifique devra donc coûter d'après les évaluations actuelles une somme totale de \$88,869,000.

Les dépenses faites jusqu'à ce jour, s'élèvent à la somme de \$10,729,000 appliquée sur la section de la Baie du Tonnerre à Selkirk, sur l'embranchement de Pembina et sur le Canada Central depuis Ottawa vers l'Ouest.

Comme je vous l'ai déjà dit, le gouvernement se propose, pour les travaux futurs, d'appliquer 9 millions, en cinq années, à construire dans la Colombie Anglaise depuis l'Océan jusqu'à un certain point dans l'intérieur, et 2 millions sur le prolongement de la ligne à l'ouest de la rivière rouge, comme chemin de colonisation. C'est ce projet qui fait l'objet de la discussion actuelle.

J'apprends avec plaisir que M. J. Tassé, M. P. se propose de publier bientôt, sur cette grande question du Pacifique, une brochure qui contiendra une foule de détails et d'informations que de laborieuses recherches et de longues études lui permettent de mettre en lumière.

DANS LA RUE

ET

Sur la Chaussée.

B.—Comment ça va-t-il avec vos prussiens ? C.—Ça va un peu comme entre chien et loup.

B.—Savez-vous que vous prenez des allures tout-à-fait martiales ? C.—J'ai tant parlé de prussiens, d'exécutions et de coups d'épée, qu'à la fin on va me prendre pour un homme qui ne respire que bataille. Je suis pourtant d'un caractère très-humain, et pour que vous puissiez en juger par vous-même, je vous invite à venir faire la promenade en ville avec moi.

B.—Cela ne se refuse pas, et je suis très honoré de votre invitation. C.—Vous avez passé votre *justaucorps*, mais cela n'est pas suffisant, mettez encore votre *capote* ou votre *surtout*, car il souffle un vent du nord-ouest, bien froid et bien désagréable.

B.—Me voilà tout emmitouffé. Parions, sans nous hâter cependant. C.—Voyez donc ce grand nombre de trahins qui passent sur la glace du fleuve. Vraiment je crois que cette année nous n'aurons pas la débacle avant le mois de Mai. Il pourrait bien se faire que nous planterions le mai sur la glace. Nous allons prendre, je suppose, la rue du Platon. Cette rue me plaît avec son vieux nom et ses édifices modernes.

B.—Voici à notre gauche quelque chose de bien moderne, un magasin de *mou-lins à coudre*. C.—Vous n'êtes pas prudent de mettre devant moi, vieux guerrier français, un prussien de cette apparence-là.

B.—Ne vous gênez pas. Je désire que vous me reprenez quand je m'exprimerai mal, et que vous ne me ménagiez pas. Mais est-il vrai que *mou-lins à coudre* ne soit pas une bonne expression ? C.—Je préfère *machine à coudre*. En général on a bien trop multiplié les *mou-lins* au milieu de nous. Ne trouvez-vous pas que c'est une chose ridicule de nommer une simple *batteuse* un *moulin à beurre* ? Nous disons : une *Faucheuse*, une *Moissonneuse*, une *Batteuse*, et de plus il est certain qu'il faudrait dire : une *machine à faucher*, une *machine à moissonner*, une *machine à battre le grain*.

B.—Mais peut-on dire un *Moulin à poivre* ? C.—Oui. Le Dictionnaire de l'Académie après avoir défini un moulin une *machine à moudre le grain*, ajoute ces paroles : on appelle aussi *Mou-lins* plusieurs autres machines du même genre. Moulin à foulon, moulin à huile, moulin à papier, etc., moulin à café.

B.—Je vous promets bien de ne plus abuser de ce mot à l'avenir. Dans cette rue du Platon, nous avons passé devant de jolis *Vitreaux*, n'est-ce pas ? C.—Je dirai oui, pour répondre à votre pensée, mais par votre manière de l'ex-

primer, je crois que vous voulez me *mon-ter une scie*.

B.—Comment cela ? C.—Les *Vitreaux* sont de grands panneaux de verre qui forment les croisées des églises, mais les *montres* ou les *l'ar-chands* placent certains articles, pour qu'on puisse les voir sans y toucher, sont tout simplement des *Vitrines*.

B.—Je le saurais maintenant, mais avant de vous l'entendre dire, je ne le savais pas. Il s'en faut de beaucoup que j'aie voulu vous taquiner. Comment trouvez-vous cette enseigne du *Salon de la Princesse Louise* ? C.—En plein dix-neuvième siècle, désigner par ces mots une *Buvette* ou un *Restaurant*, cela doit mériter une couple d'années d'emprisonnement, au pain et à l'eau.

B.—C'est bien ce que je pensais, moi aussi. Et ces gens, qui étalent leurs enseignes anglaises, surmontées d'un nom canadien-français, au milieu de notre ville canadienne française ? C.—Il faut l'avoer, ces gens mériteraient bien un châtimen, eux aussi. Si je me trouvais à leur place, je ne voudrais pas laisser lire mon nom pendant un jour sur une pareille enseigne. Le *licensed to retail* serait vite à bas !

B.—Pendant que nous causons d'une manière si agréable, nous avançons rapidement vers la voie ferrée. Je vous avouerai que, sur les chemins de fer, je ne sais presque rien nommer en bon langage français. Ariez-vous la bonté de m'expliquer ces différentes expressions que j'ignore, et que tant de nos compatriotes ignorent comme moi ? C.—Je m'en ferai un plaisir extrême. D'ailleurs, vous allez voir que ce ne sera ni long ni difficile.

B.—Vous voilà sur la *track*, veuillez commencer à m'instruire. C.—Si je ne vous voyais rire, je crois que je me fâcherais en vous entendant prononcer un mot aussi baroque et aussi étrange que le mot *track*.

B.—Je l'ai dit par badinage. C.—C'est ce que j'ai compris. Mais, sans badiner, je vais vous donner maintenant de véritables expressions françaises. Le terrassement sur lequel s'étend la voie se nomme *chaussée* ou *levée* du chemin de fer. Nous marchons donc en ce moment sur la *chaussée*. Les bandes de fer dans lesquelles s'emboîtent les roues des locomotives et des wagons se nomment *rails* selon les dictionnaires français, *lisses* selon une bonne coutume canadienne qu'il ne faut pas dédaigner. Les pièces de bois sur lesquelles reposent les rails se nomment *traverses*. C'est ce que nos canadiens appellent presque toujours des *ties* ou des *sleepers*. Laissons le mot *ties* ou des *sleepers*. Laissons le mot *ties* ou des *sleepers*. Laissons le mot *ties* ou des *sleepers*. Laissons le mot *ties* ou des *sleepers*.

B.—Comment nommez-vous la *bitisse* où se dépose le *freight* ? C.—*Bitisse* est une expression que j'aime peu, *freight* est un mot anglais qu'il faut bannir du bon langage. Je réponds maintenant à votre question : le *bâtiment* que vous me désignez se nomme la *Gare des marchandises*. Au lieu de dire le *fret*, dites plutôt les *marchandises*, les *bagages*.

B.—Et l'édifice où se trouvent les salles d'attente ? C.—Cet édifice se nomme la *Gare des voyageurs* ou simplement la *Gare*. En parlant de la *Gare*, il ne faut jamais dire le *Dépot*, et encore moins le *Dijot*, mais on peut employer le mot *Station*.

B.—Et cette immense curve que voici ? C.—C'est le *Réservoir* ou la *Fontaine*. C.—Comment nommez-vous cet appareil destiné à tourner les locomotives ? C.—C'est la *Plaque-Tourmente*.

B.—Voyez, on m'avait dit que cela s'appelaient la *Table Ronde*. Quelque chose me disait que ce n'était pas le véritable nom ; aussi, je n'ai jamais voulu l'employer. Et cet édifice qui a la forme d'un croissant ? C.—Je n'ai pas de nom particulier pour cet édifice ; je l'appellerai tout simplement un remise, puisqu'il sert à remiser les locomotives.

B.—Et ce que les gens appellent la *Shed* ? C.—C'est le *Hangar à bois*. B.—Est-ce que *Shed* se traduit toujours par *hangar* ? C.—Lorsque ce mot désigne un petit bâtiment adossé contre un mur, et dont le toit n'a de pente que d'un seul côté, il se traduit par *appentis*.

B.—Entendez-vous le cri des chars ? C.—Vous voulez dire qu'on entend le sifflet d'une locomotive. Je l'entends très-bien moi-même. Le train est sur le Pont du St. Maurice, dans un instant il sera près de nous. Comment nommez-vous les différentes voitures qui composent un train de chemin de fer ?

B.—Je crois savoir cela comme il faut. C'est l'*Engin*, le *Tender*, le *Char de la Malle*, les *Chars Passagers* et les *Box-Cars*. C.—Vous me permettez, sans doute, de donner une seconde édition de cette liste.

B.—Une édition corrigée ? Je serai très curieux de l'entendre.

C.—D'après le Dictionnaire de l'Académie et les meilleures dictionnaires français, il faut nommer ainsi les différentes voitures qui forment un train de chemin de fer : la *Locomotive*, le *Tender* (tandère) le *Vagon-Poste*, les *Vagons à voyageurs*, et les *Vagons à marchandises* appelés quelquefois *Fourgons*. Le mot *Char* est français, il désigne une voiture d'un genre quelconque ; on ne peut donc faire un reproche aux Canadiens de l'employer pour désigner les voitures d'un chemin de fer ; mais en France on emploie toujours *vagon*. Nous ferions probablement mieux de dire comme nos cousins de France, vu surtout que les chars sont devenus des cages, pour les habitants de nos campagnes. B.—Les *Break-men* sont à l'œuvre pour retarder la marche du train. Voilà toutes les voitures au repos. C.—Si vous me parlez des *Garde-freins* ou des *Serre-freins*, je dirais que vous parlez *freins*. B.—J'ai dit *break-man* pour me faire entendre. Les *Breaks* sont donc des *Freins* ? C.—Oui. Et les petits escaliers qu'on met après des wagons, pour permettre aux voyageurs de descendre plus facilement de voiture, se nomment des *Marchepieds*.

B.—Me voilà bien savant. Je vais prendre en note les différents noms que j'ai appris, de peur de les oublier : *chaussée*, *traverses*, *rails*, *aiguilles*, *gare d'évitement*, *fontaine* ou *réservoir*, *plaque tournante*, *remise*, *hangar à bois*, *locomotive*, *tandère*, *vagon-poste*, *vagons des voyageurs*, *vagons des marchandises*, *garde-freins* ou *serre-freins*, *marchepied*, *gare des voyageurs* ou simplement *gare*, *gare des marchandises*. Et cependant il m'en reste encore à apprendre.

Comment appelez-vous celui qui tient la *gare* ? C.—C'est le *Chef de gare*. B.—Vous avez mille fois raison. Ma science est bien courte, n'est-ce pas ? C.—Nous sommes tous un peu comme ça, mais je crois que le nombre de ceux qui apprendront le français, le bon français, sera de plus en plus considérable.

B.—Encore une question : les affiches qu'on lit aux endroits où les rues sont coupées par le chemin de fer, sont-elles rédigées en bon français ? C.—Que disent ces affiches ? B.—On y lit les mots suivants : *Traverse du chemin de fer*. C.—C'est en français, mais en mauvais français. Les *traverses* sont sous les *rails*, pas ailleurs. L'endroit où une route ordinaire coupe une voie ferrée se nomme un *Passage de niveau*, si on y arrive de plain pied ou par une rampe.

B.—Au lieu de *Traverse du Chemin de fer*, que faudrait-il donc mettre ? C.—Si on se croit obligé en conscience de traduire les mots *Railroad Crossing*, je crois qu'il faudrait mettre *Passage sur le Chemin de fer*.

Dependant je n'oserais vous l'affirmer positivement. B.—Et les ponts qu'il y a au-dessus des rues, à quelques pas d'ici ? C.—Ce sont des *Viaducs*. B.—Vous devez être bien ennuyé de mes questions. C.—Pas du tout. Si vous en avez encore à poser, et que je puisse y répondre, je me ferai un véritable plaisir de satisfaire votre légitime curiosité.

B.—Eh bien ! vous avez entendu parler de *culverts* ; comment cela s'appelle-t-il en français ? C.—Si vous entendez par *culvert* un conduit pour l'eau, fait à pierres sèches, cela s'appelle une *Pierre*. Si vous désignez par *culvert* le pont qui recouvre une rigole, vous avez alors un *ponceau* ou petit pont.

B.—Puisque vous savez tout, dites-moi donc comment s'appelle cette machine dont on se sert pour enfoncer les pilotis. C.—Je suis loin de savoir tout, mais je sais bien que la machine dont vous me parlez est une *Sonnette à défile*. Au moyen d'un *treuil à engrenage*, on soulève une masse de fer très-pesante qu'on appelle *Mouton* ; lorsqu'il arrive au haut de la *chèvre*, le mouton s'échappe des *crochets* qui le tenaient suspendu, et tombe sur le *pilotis*.

B.—C'est cela. C.—Mais vous, ne pourriez-vous pas me donner le nom de ces massifs de pierre, sur lesquels repose le Pont du St. Maurice ? B.—Ce sont des *pilliers*, quoi donc ! C.—Non, ce ne sont pas des *pilliers*. B.—Ce sont donc des *quais* ! C.—Ce ne sont pas des *quais*, non plus. B.—Me voilà bien pris. Il faut que j'avoue mon ignorance.

C.—Ne parlons pas d'ignorance, mais disons que ce sont les *Piles* du pont. La partie de ces piles qui s'avance en pointe se nomme *Bec*. Il y a l'*Avant-Bec*, qui sert de brise-glace, et l'*Arrière-Bec* ; ces deux premiers *becs*, qui se trouvent adossés au rivage, sont les *Culées* du pont.

B.—Avant de quitter le Pont du St. Maurice, nommez-moi cet endroit que les ouvriers désignent par le joli nom de *Pil*. C.—Un *Pil* est une *Carrière* ; et une *Carrière de sable*, comme celle qui est près de nous, se nomme proprement une *Sablière*. Les ouvriers, au lieu de se laisser imposer des expressions ridicules par les Américains et les Anglais, devraient bien se décider, une bonne fois, à prendre les expressions de notre belle langue française.

Etes-vous satisfait, maintenant ? B.—Mon cher monsieur, nous allons nous en retourner, mais je me saurais vous dire combien je suis heureux de notre petite promenade. Je ne sais comment j'aurais pu arriver, de moi-même, à la connaissance de tous ces mots, que vous m'avez appris en un quart d'heure de récréation.

CANADIEN-FRANÇAIS.

Société St. Jean-Baptiste.

Hier a eu lieu l'élection annuelle des officiers de la Société St. Jean Baptiste. Voici le résultat de l'élection :

- Honorable Juge Polette, vice-Président Honoraire. S. Dumoulin Ecr., Président. J. N. Bureau, T. E. Normand, N. L. Denoncourt et F. X. Bellefeuille, vice-présidents. Rév. F. X. Cloutier, Chapelain. G. S. Badaeux et A. Dubord, Chirur-giens. J. G. A. Frigon, Trésorier. L. T. Désaulniers, Assistant-Trésorier. R. S. Cooke, secrétaire. J. Harnois, Assistant-Secrétaire.

COMITÉ DE RÉGIE :

- G. A. Bourgeois, P. B. Vanasse, E. Gervais, O. Z. Hamel, H. G. Malhot, O. Carignan, M. Caron, J. P. Godin, J. C. Rousseau, G. A. Gouin, L. J. O. Brunel, E. Gérin, P. A. Boudreault, P. N. Martel, U. Martel, J. H. C. Godin, A. Duchaine, L. A. Camirand, A. M. Cook.

COMMISSAIRES-ORDONNATEURS :

- G. Désilets, N. E. Lajoie, J. E. Genest, J. E. Méthot, A. I. Pothier, N. Grenier, Ls. Badaeux, A. Dugré, A. Normand, Jos. Grenier, Z. Duplessis, A. Pacaud, Alph. L. Désaulniers.

NOUVELLES D'EUROPE.

Rome, 29 mars.

Les relations entre le Saint-Siège et la France se tendent de façon à nous inspirer la crainte d'une rupture si les hommes officiels de la République s'obstinent à rester sur le terrain fâcheux où ils se sont placés. Sans doute la cour de Rome mesure les difficultés du moment, elle sait que les Freycinet, les Loper, les tutti quanti, poussés par la queue de leur parti, ne sont pas libres, mais elle sait aussi qu'ils sont mines et que l'institution même de la République inspire, à l'Europe une répulsion trop justifiée.

A n'envisager donc la situation de cette République qu'un point de vue purement politique, et laissant de côté les intérêts religieux, il est évident que le Saint-Siège n'a pas à prendre au sérieux des pourparlers, à écouter des positions, à discuter des concessions.

La République d'aujourd'hui, qui n'est plus celle d'hier et qui n'est pas celle de demain, n'a pas les qualités d'honnêteté, de solidité et de dureté voulus pour qu'on puisse traiter avec elle. Là-dessus il n'est pas permis de se faire illusion.

Dans la conviction de Léon XIII— conviction que partagent tous les hommes sensés— les intérêts actuels de la France n'aiment pas leur patrie, et il s'en suit naturellement qu'ils travaillent contre elle et la conduisent à l'abîme. Or, Léon XIII dit : « Moi j'aime la France et mon devoir envers elle est de tout faire pour qu'elle reprenne son rang dans le monde, pour qu'elle redevenue digne des grandeurs de son histoire et des œuvres de sa foi. »

Comment le Pape consentirait-il donc à seconder de près ou de loin les folies liberticides de cette République et comment sacrifierait-il les intérêts religieux et moraux de la France aux caprices de ses tyrans ? On n'accusera certes point Léon XIII d'avoir été avare de bonnes grâces, de s'être refusé aux concessions compatibles avec la justice et avec le droit strict. Partant, ou se s'étonnera pas qu'il prenne désormais l'attitude qui convient à sa propre dignité et à l'honneur de l'Église aînée de l'Église.

Mgr Czacki a dû recevoir déjà des instructions catégoriques, et l'Em. Nina s'est expliquée carrément avec M. Desprez qu'il a vu deux fois. Bref, le Pape ne tolérera point qu'on ose lui soumettre des propositions ayant pour objet une tolérance quelconque à l'endroit des projets officiels contre les Jésuites et contre les autres congrégations dites non autorisées.

L'Événement de Paris dit que le roi des Belges a envoyé sa démission à l'association littéraire internationale pour ne pas être assis à la même table que Victor Hugo.

La reine Victoria est arrivée à Windsor hier, de retour de son voyage sur le continent. Lord Beaconsfield a immédiatement offert sa démission, qui sera probablement acceptée sans retard.

Le vote au scrutin secret, établi par la réforme électorale de 1858 a été appliqué pour la troisième fois aux derniers élections, en Angleterre. Les journaux constatent qu'il a beaucoup mieux opéré qu'en 1874 et 1878. A Leeds sur 37,000 bulletins donnés il y en a eu 141 seulement de rejetés. Les électeurs sont maintenant tout à fait habitués au nouveau système.

INFORMATIONS.

L'Hon. George Brown est mourant des suites du coup de feu qu'il a reçu il y a plusieurs semaines.

M. Holton a été élu, samedi, dans le comté de Châteauguay, par une majorité de 125 voix. La majorité que son père obtint à la dernière élection s'élevait à 180, ce qui fut une diminution de 55 voix. On s'accorde à dire qu'avec une bonne organisation, le parti conservateur aurait pu assez facilement enlever ce comté.

Des dépêches de Terre-Neuve annoncent que la pêche au loup marin n'a pas été abondante cette année.

L'on compte déjà au-delà de 80 bâtiments à voile partis de différents ports d'Angleterre pour venir à Québec et à Montréal. Il y a

F. OISEL. (DES MAISONS PLEYEL & ERARD, PARIS.) REPARATION ET ACCORD DE Pianos, Harmoniums, etc., etc. No. 10 et 12 Rue St. Nicolas.

Monsieur Oisel facteur de piano à Québec a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de Trois-Rivières, qu'il met en loterie un piano neuf dit cottage, à une piastre le billet. Pour les personnes qui feront accorder leur piano, le bill t sera remis gratuitement. Le tirage sera annoncé dans le Journal des Trois-Rivières.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES. 10 Octobre 1879.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉS, DÉPARTS. Lists arrival and departure times for various locations like Montréal, St. Grégoire, etc.

CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien. COMMISSION POUR MATERIEL ROULANT.

On demande des soumissions pour fourniture d'un Matériel roulant devant être livré sur le Chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant les quatre années à venir.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifier les, au Bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15e JOUR DE MAI prochain.

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT DIVISION OUEST. Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le et après LUNDI, le 12 JANVIER, les Trains laissent Québec comme suit: Train Express pour Hull, à 9.30 et 4.30.

LE "SCIENTIFIC AMERICAN." TRENTÉ-QUATRIÈME ANNÉE. Le journal scientifique le plus populaire du monde.

Seulement \$3.20 par année, y compris les frais de poste. Hebdomadaire. 52 numéros par année. Formant un livre de 4,000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un journal hebdomadaire de première classe contenant seize pages, imprimé sur le plus beau caractère, illustré avec profusion de splendides gravures représentant les plus nouvelles inventions et les plus récents progrès dans les arts et les sciences.

On signale d'une manière spéciale dans le SCIENTIFIC AMERICAN toutes les inventions qui reçoivent le nom et la demeure de celui qui a obtenu le brevet. Le SCIENTIFIC AMERICAN ayant une immense circulation, l'attention du public est attirée sur les avantages de l'invention brevetée et la vente s'en trouve facilitée.

CHARLES ROUSSEAU RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES. Liqueurs, Epicerie et Provisions.

MOULINS A PLATRE DU CANADA ETABLIS IL Y A 40 ANS Gypse moulu à grains fins ou Plâtre pour la terre.

LOUIS FRESSINET. Souffleur en marbre et en pierre informe le public qu'il est prêt à exécuter toute espèce de commande pour mausolée, pierre tumulaire, monument funéraire, etc.

MUSIQUE! MUSIQUE! PIANO & HARMONIUMS & C. A bon marché.

JOSEPH MASSE RELIURE. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE.

JOSEPH MASSE RELIURE. Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

Adresses d'Affaires. Alfred Desilets. AVOCAT; Bureau au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, 16 avril 1879.

P. Desilets, NOTAIRE; Bureau: au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, Février 1878.

Malhot & Cooke. AVOCATS; Bureau: RUE BONNAVENTURE Trois-Rivières: 25 Nov 1874

Dumont & Dupont. AVOCATS. Bureau: No 21 et 23 Rue Alexandre. Trois-Rivières, Février 1878.

A. P. Guillet. P. O. Guillet. AVOCAT. NOTAIRE. BUREAU: RUE ST. PIERRE, No 32. En arrière de l'Église Paroissiale.

J. Barnard. ARPEUTEUR. Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivières, 24 Mai 1878.

P. N. Martel, AVOCAT; Tiendra à l'avance son bureau à sa nouvelle résidence: Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières: 31 juillet 1878.

J. M. DESILETS. AVOCAT, (Ci-Devant Magistrat de District.) TROIS-RIVIERES. Bureau: Rue St. Joseph, No. 28. Résidence: Rue Notre-Dame (Est), No. 95.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT. COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ALEXANDRE. Trois-Rivières le 6 Novembre 1878

Joseph Edouard Genest AVOCAT Arthur T. Genest ARPEUTEUR. No. 33 RUE BONNAVENTURE. Heures de Bureau De 8 h. A M à 5 heures P. M.

Brunelle & Dugré. AVOCATS. Bureau: No. 19 Rue du Platon. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

J. E. Méthot, AVOCAT. Bureau: No. 15 Rue Bonaventure. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

Narcisse Grenier, AVOCAT. No. 31, Rue Des Champs, En face du Palais de Justice, TROIS-RIVIERES.

Desaulniers & Duplessis Avocats. F. L. DESAULNIERS, N. L. DUPLÉSSIS à Yamachiche. Trois-Rivières. 2 Février 1880.

AVIS. GODFROI LASSALLE. PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No 16. Bues des Champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à Midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

J. Q. PAGE. No. 27 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES. Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos Mélodieux, Orgues et autres instruments de musique.

RAPPELEZ-VOUS TOUJOURS MAGASIN POPULAIRE. OLIVIER TRUDEL LIBRAIRE ET IMPORTATEUR. VINS DE MESSE ET AUTRES. No. 48 - RUE DU PLATON - No. 48. TROIS-RIVIERES

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL. Trois-Rivières, 15 mars 1880.

LAJOIE & FRERE. Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



ONT le plaisir d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont lavé leur établissement général qu'ils ont lavé leur établissement général qu'ils ont lavé leur établissement général.



Le Cheval "Le Capitaine" APPARTENANT A A. & D. RICARD.

Se sera tenu aux Trois-Rivières pour la reproduction pendant le cours de l'été. Le superbe animal de race améliorée à 5 pieds 3/4 pouces de haut, couleur rouge brun, les pieds noirs, la crinière et le crin de la queue noirs. Il n'a aucune tache blanche. Sa pesanteur est de 1250 lbs.

LA BANQUE DE QUEBEC. DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PER CENT par an.

A VENDRE. Le soussigné a constamment en mains et à vendre de toutes sortes de bois carré et soûlé, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et l'épavelette, en bois soûlé de pin, d'épinette et de prêche de toutes dimensions et qualités de plus ou moins épaisseur en montant.

A ceux qui font du Beurre Crème condensée en 12 hrs. ON NA PLUS BESOIN DE PLATS POUR FAIRE CRÈME LE LAIT. La Crème est pure et le Lait est doux.

CERTIFICAT. Nous les soussignés, cultivateurs de la Baillieue de la cité des Trois Rivières, etc. etc. certifiés par les présentes, que nous nous servons depuis quelques mois du Condensé de crème de Cooley, patentié, manufacturé par M. M. LUKERHOFF & FRERE, Trois-Rivières, et qu'il nous a donné toute la satisfaction possible, et nous nous faisons un devoir de le recommander à tous les cultivateurs.

N. MARCHAND. Organiste et Professeur de Piano, 167 RUE DES CHAMPS. 167. M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (2 00) par mois.

Le Journal des Trois-Rivières. Est imprimé et publié par GEDRON DESILETS, Propriétaire-Editeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés franco, à l'imprimerie, No. 40 coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI Jours de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT Pour douze mois (frais de port compris) \$2.75

Les annonces sont classées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne \$0.10. Chaque insertion suivante par ligne \$0.03. Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme. Toute correspondance, etc. doit être munie d'un nom responsable.



LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE ZING, TOLE FERBLANTIERES, etc. POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT?

de toute espèce d'articles de branteries, gaseliers ventilateurs, objets, tubes en plomb pour travaux etc. BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC. L'établissement a constamment à sa disposition d'humbles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité.

Corbillard de Première Classe. Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNÈRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits.

OCTAVE GIRARD, 220 222 RUE NOTRE-DAME, DOREUR, ARGENTEUR ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERUEILS, & C. On reçoit tout espèce de vieil argent et de vieux plomb au plus haut prix du marché.

CHARLES DION, BARBIER, NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. PROVINCE DE QUEBEC. Chambre du Parlement. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler les arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes avisées que, par les règles du Conseil législatif et de l'Assemblée législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devant, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session. L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec 16 Février 1880.